



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION agréée par arrêté préfectoral
pour la protection de l'Environnement

Compte rendu de l'assemblée générale du 6 août 2020

1. Rapports moral et d'activités 2019/2020 et rapport d'orientations 2020/2021 du président ;

Rapports moral et d'activités – 2019/2020 –

- Point mensuel avec M. le Directeur de Cabinet du Maire ;
- Réunion de travail « CLAVAP suite recommandations du commissaire enquêteur sur l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ;
- Contributions à l'enquête révision n° 2 du PLU « Colonie de Saint-Cloud » ;
- Interventions auprès de la mairie sur les sujets du Camping de la Courance, Permis de construire, PPRL ;
- Analyses des autorisations d'urbanisme ;
- Travail sur l'évolution du boisement à Saint-Brevin (travail commun avec la NEB) ;
- Participation aux réunions de la Commission Mixte Environnement de la Mairie ;

Compte rendu des réunions des commissions mixtes de l'environnement qui ont eu lieu de septembre 2019 à Mars 2020 :

Composition : les amis de Saint-Brevin font partie des membres de cette commission qui regroupe : élus, agents de collectivités, représentants d'associations brévinoises et personnes civiles intéressées par les questions environnementales.

Fonctionnement : 3 réunions cette année.

Actions menées :

- réalisation d'un parcours pédagogique de la Courance au Pointeau expliquant les différents types de faune et de flore observables depuis le sentier côtier,
- mise en place d'un observatoire du littoral pour analyser l'évolution du trait de côte de Saint-Brevin (les ASB sont volontaires pour participer à la "vigie du littoral" pas encore opérationnelle à la suite de la COVID).

Autres thèmes abordés cette année:

- Protection du boisement,
 - Mise en place de l'AVAP,
 - Lutte contre les chenilles processionnaires,
 - Projet de concession des plages (dossier en cours),
 - Contrôle de la qualité de l'eau,
 - Les territoires de Saint-Brevin intégrés aux sites NATURA 2000.
- Réponse à la consultation du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire) élaboré par Sud-Estuaire (document approuvé début 2020) ;
 - ASB est membre de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (gestion Sud- Estuaire)(première réunion tenue en décembre 2019) ;
 - Réunions mensuelles le troisième samedi du mois pour faire le point sur les dossiers en cours et tenir une permanence et tenue de 3 conseils d'administration ;
 - Mise à jour régulières du site internet ;

- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 3 courriers aux adhérents ;
- Participation aux réunions de la Commission Mixte Environnement de la Mairie ;
- Questionnaire relatif aux propositions et réflexion des ASB aux listes candidates aux prochaines élections municipales et retours des réponses vers les adhérents ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal ;

Le Conseil d'administration a continué sur les bases de l'année dernière et continue de peaufiner son organisation en s'appuyant sur les conclusions du séminaire de mars 2017, notamment par la mise en place d'un binôme de communication et par la restructuration et la mise à jour permanente du site tout en continuant nos manifestations. Ces actions doivent permettre de mieux nous faire connaître. Nous serons ainsi mieux armés pour la défense et l'amélioration du cadre de vie avec plus d'adhérents.

Rapport d'orientation 2020/2021

Nos objectifs pour les 12 mois à venir :

- Retours vers les adhérents des réponses aux questions posées en AG ;
- Suivi des engagements de la mairie ;
- Suivi effets des AVAP ;
- Analyses des autorisations d'urbanisme ;
- Contribution des ASB pour l'évolution et la préservation du boisement à Saint-Brevin conjointement avec NEB) ;
- Suivi de l'évolution de la plage des Pins et de l'évolution du littoral brévinois en général ;
- Suivi de la mise en place de la « veille du littoral » ;
- Protection des pins de la Courance ;
- suivi de la mise en œuvre du PCAET par la commune (quelles priorités va-t-elle définir) .Cette action est à initier en Commission Mixte Environnement ;
- Participation à la commission consultative " déchets ménagers".

Et toujours :

- Evolution permanente du site internet et mises à jour régulière ;
- Réunions mensuelles régulières « ouvertes » aux brévinois ;
- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 3 courriers aux adhérents ;
- Participation aux réunions de la Commission Mixte Environnement de la Mairie ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal ;
- La poursuite de nos opérations de recrutement, toujours avec vous toutes et vous tous car, rappelons toujours qu'après la qualité des effectifs, **c'est le nombre qui aide à faire avancer** les dossiers et que **chacune et chacun d'entre nous pouvons agir** en recrutant, notamment, auprès de nos proches ;
- **Être toujours à votre écoute** et répondre à vos questions.

2. Rapport de la vérificatrice aux comptes Me Mercedes PUCELLE

LES AMIS DE SAINT- BREVIN

Association agréée par arrêté préfectorale pour la protection de
l'environnement (loi 1901)

VERIFICATION DE LA TRESORERIE

EXERCICE 2019-2020

CAISSE : Solde au 31 /03/2020 = 52,35€

Le contrôle de la caisse a été effectué sur présentation des éléments ci-dessous :

- pièces justificatives (factures et reçus),
- caisse physique (espèces)

Tous les produits et toutes les charges, soit les encaissements et les décaissements, enregistrés sont réels et se révèlent très rigoureusement exacts à la réalité.

BANQUE :

Compte Courant : Solde au 31/03/2020 = 309,27€

Le contrôle du solde bancaire a été effectué à partir du relevé de compte au 31 mars 2020, toutes les opérations de débit et de crédit sont justifiées.

Livret Bancaire : Solde au 31/03/2020 = 7006,00€

Le contrôle du solde bancaire a été effectué à partir du relevé de compte au 31 mars 2020, toutes les opérations débit et crédit sont justifiées.

Tous les produits et toutes les charges, soit les encaissements et les décaissements, enregistrés sont réels et se révèlent très rigoureusement exacts à la réalité.

CONCLUSION

La gestion des comptes de l'association "Les Amis de Saint-Brevin" relative à l'exercice 2019-2020 étant conforme à la réalité, je valide les comptes tels qu'ils sont présentés et je les déclare sincères.

Fait le 27/07/2020

Contrôleur des comptes

Mercédès PUCELLE



3. Analyse des réponses à nos questions de la liste élue le 28 juin ;

Questions / Réponses liste élue (février 2020)

Le président rappelle que les questions et les réponses ont été élaborées en février 2020, donc avant la crise sanitaire et ses conséquences notamment financières pour les collectivités.

Les réponses vous ont été envoyées par courrier en mars 2020. Vous pouvez en trouver le résumé présenté en AG fait sous la responsabilité des ASB sur notre site Internet.

4 Questions de adhérents

Analyses de nouvelles questions des adhérents **adressées à l'aide du document joint**, soit par courriel à contact@lesamisdesaintbrevin.fr, soit par courrier (*sur la feuille de questionnaire jointe*) adressée à "Les Amis de Saint-Brevin- Hôtel de Ville - 44250 Saint-Brevin les Pins **avant le 20 juillet 2020 ;**

Réponses en cours de validation par la mairie

5 Résultats des élections et résolutions ;

Avec 80 votes exprimés, le quorum étant atteint (majorité des votants à jour de cotisation - 147), l'ensemble des résolutions est adopté à savoir :

1. Résolution 1 : le rapport financier est approuvé par 79 voix pour et 1 abstention ;
2. Résolution 2 : le rapport moral et d'orientation est approuvé par 78 voix pour et 2 abstention ;
3. Election d'un nouvel administrateur (Jean Pierre Duval) par 79 voix pour et 1 voix contre.

Le président des Amis de Saint Brevin



Thierry Lange

PS : une version « longue » du compte rendu de l'AG est disponible sur notre site Internet